

Groupe de travail sur la révision globale

Foire aux questions

Réponses aux questions fréquentes concernant la Révision globale.

Q. Que recommande le Groupe de travail sur la révision globale?

Le Groupe de travail recommande des changements importants qui renouvelleraient les communautés de foi, stimuleraient de nouvelles formes de ministères, simplifieraient la gouvernance et l'administration, et nous permettraient de vivre selon nos moyens financiers et le nombre de bénévoles dont nous disposons. Lisez le rapport et les recommandations au <http://egliseunie.ca/actualites/unis-pour-demain>.

Q. Maintenant que le Groupe de travail a parachevé son mandat, qu'adviendra-t-il du rapport et des recommandations ?

Le 42^e Conseil général va étudier le rapport et prendre des décisions quant à ses recommandations et toute autre proposition supplémentaire qu'il recevra lors de son assemblée au mois d'août, à Corner Brook, à Terre-Neuve.

Dans l'esprit de consultation qui a constitué le fondement de cette démarche, le Groupe de travail invite tous les membres de l'Église à lire ce rapport et à discuter des recommandations dans leurs paroisses, leurs consistoires et leurs synodes. L'Église Unie du Canada prend ses décisions en communauté et a demandé aux consistoires et aux synodes d'acheminer des propositions supplémentaires au Conseil général.

Q. Que fera le Conseil général des propositions ?

Le Conseil général dispose de plusieurs options. Il pourrait

- approuver les recommandations du Groupe de travail;
- en approuver certaines et en modifier ou en rejeter d'autres;
- approuver des propositions de rechange;
- décider de n'apporter aucun changement aux structures et aux processus de l'Église.

Quel que soit l'option choisie, l'Église se doit toujours de vivre selon ses moyens, en réduisant ses dépenses de 11 millions de dollars par rapport aux dépenses de 2015.

Q. Que se passera-t-il après le 42^e Conseil général ?

Les prochaines étapes après le 42^e Conseil général dépendront de ce que le Conseil décide.

Si le Conseil approuve les changements, ce serait à l'Exécutif et au Sous-Exécutif du Conseil général d'élaborer et de mener à bon terme un plan pour les mettre en œuvre. Certains changements pourraient être réalisés immédiatement, alors que d'autres qui touchent la structure de l'Église Unie devraient être approuvés au moyen de renvois. Un renvoi est un vote par les consistoires, ou par les consistoires et les charges pastorales, portant sur des changements proposés aux Principes de l'Union.

Quoi que le Conseil décide, des initiatives majeures de réductions de coûts doivent débuter dès 2016.

Q. Où puis-je trouver plus d'information concernant le travail du Groupe de travail sur la révision globale qui a mené à ce rapport?

Les documents de travail, les rapports d'échanges élaborés au sein de toute l'Église, les mises à jour des réunions et d'autres informations concernant le travail du groupe de travail sont accessibles au www.united-church.ca/fr/general-council/gc41/comp-review.

Q. Qui sont les membres du Groupe de travail sur la révision globale?

Plusieurs personnes talentueuses et dévouées se sont portées volontaires pour mener ce travail à bien. Parmi celles-ci, l'Exécutif du Conseil général en a nommé sept pour former le Groupe de travail, sur les recommandations du Comité de nominations du Conseil général et du Conseil des Ministères autochtones. Le modérateur Gary Paterson a travaillé en étroite collaboration avec le groupe de travail, voyant en cette tâche l'une des composantes clés de son rôle de leader spirituel de l'Église.

Apprenez-en plus sur les membres du Groupe de travail au www.united-church.ca/fr/general-council/gc41/comp-review/members.

Q. Pourquoi l'Église Unie a-t-elle besoin de revoir sa vision, ses structures et ses finances?

Même si le message chrétien est intemporel, les institutions religieuses sont des créations humaines qui ont besoin d'être renouvelées de temps en temps pour faire face aux changements sociaux.

Comme plusieurs autres confessions protestantes historiques au Canada, aux États-Unis et en Europe, l'Église Unie du Canada a vécu des décennies de décroissance du nombre de ses membres, alors que la société canadienne devenait plus diversifiée et qu'elle se laïcisait.

Résultat, nous n'avons plus assez de bénévoles et assez d'argent pour soutenir les structures actuelles. Nous devons prendre des décisions claires quant à nos priorités pour le 21^e siècle. Nous devons concentrer nos ressources sur ces priorités afin de répondre aux défis immédiats et outiller l'Église pour qu'elle puisse s'adapter et répondre fidèlement aux nouveaux contextes et aux nouvelles possibilités à venir.

Q. Qu'est-ce que la Révision globale?

En 2012, le 41^e Conseil général a décidé de créer un Groupe de travail « pour examiner la vision et la situation de l'Église Unie du Canada et pour préparer un rapport et faire des recommandations au 42^e Conseil général (2015) afin d'aider l'Église à poursuivre avec fidélité son leadership dans le monde à cette étape de la vie de l'Église. » Le point de départ de la Révision globale a été à la fois structurel et financier. Notamment, le besoin de cerner les importantes compressions de dépenses a été un déclencheur. Par ailleurs, le but principal est de faire en sorte que l'Église participe de façon plus dynamique et fidèle à la nouvelle création de Dieu.

Après deux ans d'études et de consultations intensives, le Groupe de travail sur la révision globale recommande des changements majeurs à l'Église Unie du Canada, des changements qui revitaliseraient et stimuleraient une diversité de ministères, simplifieraient la gouvernance et l'administration et permettraient à l'Église de vivre selon ses ressources.